



## **Appel à Manifestation d'Intérêt 2019**

### **Directe Occitanie Unité Départementale de la Haute-Garonne**

#### **pour les nouveaux porteurs de projet de l'Insertion par l'Activité Economique**

#### **Contexte national**

L'insertion par l'activité économique représente un volet conséquent de la politique d'activation de l'emploi et de lutte contre la pauvreté en Occitanie.

Les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE) sont un tremplin vers l'intégration du marché du travail. Elles constituent également des acteurs incontournables du développement économique des territoires.

- ⇒ Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté il est prévu sur la période 2018-2020 d'accueillir 100 000 salariés supplémentaires dans le secteur de l'insertion par l'activité économique. L'État assurera un investissement exceptionnel de 450 M€ afin d'augmenter le nombre d'aides aux postes, permettant ainsi d'accueillir 100 000 salariés supplémentaires. L'appui aux SIAE est réaffirmé en tant que priorité nationale pour améliorer l'accès et le retour à l'emploi durable à travers la construction de parcours professionnels autour du triptyque emploi-accompagnement-formation.
- ⇒ Dans le cadre du Plan d'investissement dans les Compétences un accord tripartite Etat-SIAE-OPCO a été signé : il prévoit un effort financier de l'Etat de 240 millions sur 5 ans pour accroître le nombre de formations réalisées au par les salariés en insertion

#### **État des lieux en Région Occitanie**

Plus de 350 structures se mobilisent en Occitanie pour permettre à des demandeurs d'emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle, par des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

Plus de 24 000 personnes bénéficient d'un suivi en parcours d'insertion dans une SIAE. Près de 1 500 salariés permanents ont en charge l'accompagnement socio-professionnel et l'encadrement technique des salariés en insertion.

#### **Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt**

Il s'agit de décliner en Occitanie l'impulsion ainsi donnée au déploiement de l'insertion par l'activité économique, d'accompagner un plan de relance des SIAE dans le cadre de la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objet de favoriser l'émergence de nouveaux porteurs de projet en capacité de proposer des offres de service renouvelées en termes d'accompagnement socio-professionnel, de filières, de débouchés, de public et de territoire visés.

### **Orientations stratégiques poursuivies**

Les candidatures devront être conformes aux orientations stratégiques définies pour dynamiser la croissance de ce secteur sur le territoire et démultiplier les nouvelles expérimentations créatrices de parcours d'insertion positifs pour les bénéficiaires.

L'Appel à manifestation d'intérêt Haute-Garonne a été présenté en CDIAE le 23 mai. Les orientations prioritaires s'appuient notamment sur diagnostic territorial présenté en CDIAE et joint en annexe.

### **1/ Étendre le maillage de l'offre d'insertion au plus près des besoins des populations ciblées de l'IAE et en cohérence avec l'offre de qualité déjà existante sur les territoires**

À travers cet axe, il s'agit de

- **favoriser un développement conséquent et adapté de l'offre d'insertion des SIAE au plus près et au mieux aux besoins de la population cible de l'IAE et des bassins d'emploi.**
- **promouvoir sur les territoires la pluralité et l'équilibre d'implantation des SIAE (entre les associations intermédiaires AI, les chantiers et ateliers d'insertion ACI, les entreprises d'insertion EI et les entreprises de travail temporaires d'insertion ETTI) dans la mesure où des projets viables émergeront.**

**Les projets liés la création d'activité sous forme d'Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant ETTI peuvent également être présentés.**

En Haute-Garonne, le sud du département, le nord et le territoire du Lauragais sont sous dotés en offre d'insertion. Les projets situés sur ces territoires feront l'objet d'une attention spécifique.

### **2/Assurer l'égal accès des publics prioritaires aux SIAE et leur égal accès au retour à l'emploi de qualité**

À travers cet axe, il s'agit de

- **veiller à ce que les publics prioritaires de l'IAE aient à un parcours d'insertion**
- **d'assurer l'égalité et de la mixité professionnelle dans les SIAE**
- **de favoriser l'intégration des publics en situation de handicap**

En Haute-Garonne, la part des femmes dans l'IAE est inférieure à la moyenne régionale. Une attention particulière sera apportée aux dossiers qui favorisent l'insertion des femmes.

L'accès des résidents des quartiers politique de la ville reste également en enjeu. Les activités susceptibles de s'adresser à ses publics seront également prioritaires.

### **3/ Déployer une ingénierie d'insertion innovante, facteur de parcours d'insertion de qualité**

À travers cet axe, il s'agit de

- **de proposer des outils d'insertion innovants et adaptés aux besoins des publics**

- de favoriser la construction d'une offre d'insertion collective, stimulant le partenariat entre les SIAE et les autres structures de formation présentes sur les territoires (Groupement d'Employeurs, pour l'Insertion et la Qualification, Centre de Formation et d'Apprentissage...)

Les projets relatifs à l'ingénierie de formation sont exclus de cet axe car ils relèvent directement de l'appel à projet régional PIC IAE ingénierie de formation.

#### 4/ Développer les passerelles avec le milieu économique, garants de débouchés en emploi de qualité

À travers cet axe, il s'agit de

- inscrire les SIAE comme acteur de développement économique des territoires
- favoriser les partenariats avec les filières professionnelles qui recrutent et les secteurs porteurs d'emplois
- développer les coopérations avec le milieu économique et susciter l'émergence d'entreprises inclusives ouvertes aux réflexions sur leurs conditions d'emplois et de recrutement

#### Documents joints

Seront annexés à l'AMI afin de permettre le positionnement des candidats :

- Une cartographie de la localisation des publics cibles de l'IAE par département et de l'implantation des SIAE existantes
- Un tableau des offres d'emplois déposées par code ROME par département
- Une cartographie de l'offre d'insertion
- Un calendrier des CDIAE
- Une trame de dossier

#### Condition de candidatures

Les porteurs de projets devront présenter une offre de service en cohérence avec ces 4 axes stratégiques.

Ils devront notamment être en **capacité de démontrer leur connaissance de leur territoire d'implantation**, des caractéristiques sociodémographiques et des secteurs créateurs d'emplois de qualité.

Ils devront être également en mesure **de témoigner de leurs relations avec**

- les prescripteurs dont Pole Emploi,
- les SIAE implantées localement, un réseau IAE et éventuellement l'inter-réseau régional IRIO
- les acteurs économiques et les organisations professionnelles présents sur leur territoire d'implantation.

La présentation du projet s'appuiera sur le dossier en annexe.

Cet AMI vise toute structure ayant un projet de création d'une nouvelle SIAE ou d'ouverture d'un ACI, qu'elle soit ou non déjà conventionnée au titre de l'IAE dans les départements.

**Il est à durée indéterminée.**

Les candidatures doivent être déposées auprès des Correspondants IAE des départements d'implantation.

En Haute-Garonne, les porteurs sont invités à prendre rendez-vous pour échanger sur leur projet avec un représentant du service IAE.  
Lorsque le projet présente une importante dimension partenariale, la mise en place d'un comité de pilotage peut être utile pour mobiliser l'ensemble des acteurs.

Les projets seront présentés aux Comités Départementaux d'Insertion par l'Activité Économique respectifs selon le calendrier en annexe.

Contact :

Département	Référent	Coordonnées
UD 31	Elodie BONNET Joelle KAUFFER	<a href="mailto:elodie.bonnet@direccte.gouv.fr">elodie.bonnet@direccte.gouv.fr</a> <a href="mailto:oc-ud31.iae@direccte.gouv.fr">oc-ud31.iae@direccte.gouv.fr</a> 05.62.89.82.46